

Communiqué du SNTPCT

Branche Production de films d'Animation

Passant outre la mobilisation sans précédent des professionnels et futurs professionnels de la production de films d'Animation, le SPFA a mis à la signature à partir du 9 mai jusqu'au 20 mai son projet d'Accord instituant un échelon « Junior » pour un certain nombre de fonctions.

L'effet immédiat de l'application de cet accord sera d'abaisser significativement le niveau des salaires minima de ces fonctions.

Les effets à plus long terme seront :

- **de cantonner** les jeunes professionnels entrant dans le métier à ces « SMIC Jeune » pendant une période allant de 20 mois à 4 ans !
- **d'organiser** le turn-over,
- **de créer** une concurrence économique destructrice entre les « Juniors » et les « Seniors »,
- **de peser** sur l'évolution des salaires effectifs, qui subissent déjà le contrecoup de l'érosion des salaires minima que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Pour toutes ces raisons, le SNTPCT a maintenu son opposition ferme à cet accord, refusant de cautionner ce recul des conditions économiques et sociales des professionnels de ce secteur, qui subissent déjà une situation en total décalage avec la valeur qui leur est reconnue dans le monde entier.

Parmi les six Syndicats de salariés - SNTPCT - CGT - CFTD - CFE-CGC - FO - CFTC - participant aux négociations, deux organisations, le SPIAC-CGT et la CFTD, ont annoncé, lors de la dernière réunion de la Commission paritaire, qu'après avoir obtenu quelques améliorations, en principe elles signeraient.

Fort de l'opposition très ferme qu'ont exprimée ces derniers jours et ces dernières semaines les étudiants en cinéma d'Animation, premiers touchés par cet accord, et les professionnels (6 000 signatures obtenues pour la pétition appelant à rejeter cet accord), le SNTPCT, avec toutes celles et tous ceux qui nous ont rejoints, et nous rejoindront, va continuer à se battre, dans les semaines et les mois qui viennent contre l'abaissement de nos salaires et la dégradation de nos conditions de travail.

Au-delà de cet Accord, nous appelons les professionnels et les futurs professionnels à rester mobilisés : les techniciens de la production de films d'animation ne baisseront pas les bras pour autant et continueront de construire et de renforcer leur action afin d'imposer au SPFA la prise en compte de nos revendications.

Dans toute négociation, le résultat dépend du rapport de force que nous serons à même de constituer. C'est tout le sens de notre rassemblement syndical.

Paris, le 3 mai 2016

La branche animation